

**Décision n° 2011/03-04 relative à l'habilitation de
l'École des hautes études d'ingénieur (HEI)
à ouvrir une voie d'accès
au titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

D : habilitation d'une nouvelle formation

- Vu la demande présentée par l'École des hautes études d'ingénieur (HEI)
- Vu le rapport établi par Sylvie Chevalet (rapporteuse principale), Corinne Cabassud et Paul Gaillard, et présenté lors de la séance plénière du 8 mars 2011
- Le Directeur Jean-Marc Idoux entendu

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

L'École des Hautes Études d'ingénieur (HEI) est un établissement d'enseignement supérieur privé (association loi 1901). Créée en 1885, elle a été habilitée par la CTI pour la première fois en 1935. Elle propose un diplôme unique généraliste, avec des enseignements optionnels dans 10 domaines, au titre de la formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue. Le nombre de diplômés était de 275 en 2010.

Lors de sa séance plénière du Janvier 2010, la CTI a renouvelé l'habilitation de HEI, pour une durée de 6 ans à compter de la rentrée universitaire 2010, à délivrer le titre d'ingénieur diplômé au titre de la formation initiale sous statut d'étudiant et au titre de la formation continue.

Un premier dossier a été déposé par l'École en vue d'obtenir l'habilitation d'une nouvelle voie de formation initiale, sous statut d'apprenti, sur le site de Châteauroux (Décision n° 2010/02-04)

La CTI a refusé l'habilitation, au motif principal suivant : *« La Commission s'est interrogée sur la fiabilité du projet de délocalisation des activités de l'école à Châteauroux et sur sa maîtrise à distance de la pédagogie par l'apprentissage, nouvelle pour elle. D'autre part, la Commission note le manque d'informations et de visibilité sur la cohérence du développement de formations de niveau master à Châteauroux. Dans ce contexte, le manque de concertation de l'équipe HEI avec ses partenaires locaux, notamment universitaires, ne permet pas de prendre une décision favorable ».*

L'objet de la demande de l'établissement est une nouvelle version du projet d'extension de la formation à la voie de l'apprentissage (dans le domaine mécatronique), à Châteauroux, à compter de la rentrée 2012.

1/ Formation

La formation vise les compétences du diplôme d'ingénieur de HEI qui est un diplôme généraliste, à l'issue d'une formation post-baccalauréat de cinq années.

Après 3 années de tronc commun, les deux dernières années comportent pour moitié des enseignements de tronc commun et pour l'autre moitié des enseignements optionnels, appelés domaines, qui permettent de donner une « coloration » au diplôme.

Ces domaines, actuellement au nombre de dix, couvrent un large spectre d'expertise.

L'objectif est de former environ 30 apprentis par an orientés vers le domaine de la Mécatronique, qui apparaît adapté au contexte local et régional.

La différence de durée des cursus (5 ans pour la voie étudiante et 3 ans pour la voie par l'apprentissage) sera compensée sur le site de Châteauroux, lors de la première année totalement centrée sur le tronc commun.

2/ Synthèse de l'évaluation

La CTI note que la maquette de la formation est globalement conforme au référentiel de la CTI pour l'apprentissage.

Une convention a été signée entre HEI et l'université d'Orléans ; elle porte notamment sur la recherche et sur l'association des futurs enseignants-chercheurs de HEI au laboratoire Prisme de l'université.

HEI envisage de faire de son site de Châteauroux son second campus, a programmé le recrutement d'une équipe d'enseignants et d'enseignants-chercheurs et affiché sa volonté de développer des synergies avec la formation que va ouvrir Polytech'Orléans sur le site (voir avis 2011/03-03)

La CTI a noté les **points forts** de la formation :

- L'expérience de l'école dans la formation des ingénieurs sous statut d'étudiant ;
- Un réseau d'entreprises fortement impliquées dans la formation ;
- Un soutien fort des institutions locales et régionales en particulier de la CCI ;
- Une réflexion approfondie en cours sur la démarche compétences et la complémentarité école-entreprise dans l'acquisition de ces compétences ;
- Des moyens financiers importants.

Ses **points faibles** et les **risques** qu'elle encourt :

- L'éloignement de la maison mère avec un risque d'isolement des apprentis et de perte d'identité ;
- Un vivier de candidats au niveau local et régional réduit ;
- Une absence d'expérience du CFA et de HEI pour l'apprentissage au niveau ingénieur ;
- Les conditions d'évaluation des compétences en entreprise encore à préciser.

En conséquence, la CTI **décide l'habilitation** de l'École des hautes études d'ingénieur (HEI), **pour une durée de 3 ans** à compter de la rentrée 2012, à délivrer le titre suivant :

- *Ingénieur diplômé de l'École des hautes études d'ingénieur, en formation initiale par l'apprentissage*

Il s'agit de l'extension de la préparation du diplôme de l'école sur le site de Châteauroux, basée sur l'option Mécatronique.

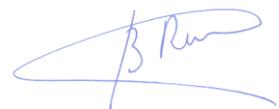
Cette proposition d'habilitation s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Poursuivre les efforts de concertation et de collaboration avec les partenaires du site
- Veiller à maintenir un socle commun généraliste suffisant pour les différentes filières et options, afin de maintenir la cohérence d'un seul diplôme ;
- Surveiller l'employabilité des apprentis et adapter les flux en conséquence si nécessaire ;
- Suivre le statut des ingénieurs embauchés (cadres et non cadres) ;
- Suivre l'évolution de la typologie des entreprises partenaires ;
- Identifier des indicateurs de niveau de recrutement et les suivre.

La **CTI sera attentive**, lors de la prochaine habilitation, aux actions effectuées et aux résultats obtenus de la part de tous les partenaires du site, dans la construction d'un environnement scientifique et de vie étudiante, conforme à ce que l'on attend d'un campus universitaire accueillant des étudiants visant des grades de master.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 8 mars 2011
Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2011

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Remaud', with a large, sweeping flourish at the end.

Bernard REMAUD